



# DECLARATION LIMINAIRE

## Commission Administrative Paritaire catégorie B du 14 novembre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

L'année 2024 laissera un goût amer à l'ensemble des fonctionnaires.

Les élus n'ont pas à faire de politique dans les commissions paritaires, c'est un fait, mais l'actualité les y oblige.

Les agents de la catégorie B nous interpellent et nous font remonter un mécontentement grandissant.

Une nouvelle fois, les fonctionnaires deviennent la variable d'ajustement ! Leur pouvoir d'achat ne cesse de baisser.

Augmentation des jours de carence, suppression de la GIPA, blocage des recrutements, gel du point d'indice, augmentation significative du coût de la vie, la liste est beaucoup trop longue et les agents n'en peuvent plus de subir ces affronts.

Les fonctionnaires ne doivent pas une fois de plus payer les décisions politiques prises.

Les catégories B et C ramassent les miettes de l'IFSE et des mesures catégorielles !

Le salaire d'environ 230 000 fonctionnaires va être revalorisé de 6 centimes d'euros au 1<sup>er</sup> novembre 2024, somme dérisoire montrant un manque de considération envers les agents.

Des effets d'annonce concernant les mesures catégorielles pour les filières NUC ont été proclamés, alors que cela ne concernera qu'environ une cinquantaine de personnes, et que les agents du SID de cette filière ont été manifestement oubliés.

De plus, les heures supplémentaires et les astreintes sont payées avec des mois de retard cette situation est intolérable !





Les fonctionnaires donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire vivre le service public !

Les fonctionnaires n'ont aucune vision sur le déroulement de leur carrière professionnelle.

Concernant la mise à jour de l'ENSAP, les rectifications demandées mettent beaucoup de temps à être effectives. Cela est préjudiciable aux agents qui souhaitent faire une simulation de départ à la retraite ou qui partent à la retraite.

Ce constat ne doit pas nous faire oublier pourquoi nous sommes réunis en cette fin d'année. Comment voulez-vous que ce rendez-vous mensuel des CAP se passe dans de bonnes conditions ?

Une année bien remplie, où nous avons pu avoir un dialogue franc et honnête avec les différents employeurs et SRHC.

Nous l'avons déjà évoqué mais le traitement des dossiers est chronophage. Les dossiers ne sont pas toujours complets. Ils font apparaître de graves dysfonctionnements RH dans les services.

L'UNSA défense souhaite souligner l'implication de l'équipe SRHC dans la gestion des dossiers qui n'a pas forcément les ressources humaines pour pallier les déficiences de certains employeurs en matière de suivi des dossiers.

L'UNSA Défense souligne que la périodicité mensuelle des CAP ne convient pas. Force est de constater que nous arrivons à mi-novembre et que nous sommes en train de traiter des recours de CREP de début d'année... démontrant un certain engorgement dans la gestion des dossiers. La validation des PV ne suit plus, rendant difficile un éventuel recours au TA pour les agents. Les élus UNSA Défense représentants des agents du MINARM ne sont pas assez entendus. Malgré les remontées et constats d'échec, aucune action n'est menée.

En conclusion, l'UNSA Défense porte un dialogue social constructif dans l'intérêt des agents. L'enjeu est permanent et oblige à être proactif dans les échanges.

Les élus UNSA Défense aborderont comme toujours cette commission avec une vision réaliste des dossiers et donneront leur analyse durant l'instance.

Monsieur le Président, mesdames messieurs nous vous remercions de votre attention.

